



Les animations estivales



Fête de la musique - 21 juin

Place du Champtel

- Dès 18 h : Ann Fag et El Mira pour une ambiance Pop/rock et aux parfums d'Andalousie!
- Dès 21 h Never Mind ambiancera la scène de la place du Champtel aux sons de U2, AC/DC, Toto, Pink Floyd, Téléphone...

Côté bars - dès 20 h

- Le Den's: Crossroads, un groupe de rockeurs qui reprennent les années 80 et 90.
- Le Gobiat : « Bac plus Zinc », un groupe d'amis qui rend hommage à la chanson française et transmet son énergie à leur public. Ambiance garantie pour la soirée!

Côté restaurant - dès 20 h

■ Influences: Cris d'Anciens, un "cover" du groupe américain Creedence Clear Water Revival des années 70' (mélange de rock, ballades, et country).

Marchés d'été

Artisans et producteurs

Tous les mercredis du 5 juillet jusqu'au 23 août, les marchés d'été retrouveront la place du Champtel de 17 h à 21 h.

Une quarantaine d'exposants vous feront découvrir leurs spécialités, leurs savoir-faire... autour de repas campagnards et ambiancés par des orchestres différents chaque semaine.

5/7: Mr franck 2/8: Ceci Cela

12/7 : Crossroads 9/8 : La P'tite Huguette

19/7 : Peggy Saoule 16/8: Nino Solo 26/7: Cris d'anciens 23/8 : Juke Box

Traiteur "Du pain au Lard". Animations ludiques (MLC et Boît'à Marion).



Soirée populaire du 13 juillet

Place du Champtel

- **20h** Duo d'Harmonies de la Haute-Moselotte
- **21h** Bal avec Studio 5 qui enflammera la scène de la place du Champtel
- **23h** feux d'artifice

Buvette avec Just'O' Corps et petite restauration avec Cook Event Services (en cas de météo défavorable, le repli se fera à la Halle des Congrès).



4-12

Conseil municipal

Vivre ensemble

14-18

Actualités

18

Cinéma

Infos sympas

20

Tribune

21-25

Dossier Les chaumes et auberges

26-30

Dans le Rétro

Infos Pratiques

Agenda Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - Nº 408

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA COMMUNE DE LA BRESSE **JUIN 2023**

Directeur de la publication

Administration, rédaction, publicité Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21 bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Impression

Crédit photo

Tirage 2500 exemplaires

ÉDITORIAL

Bressaudes, Bressauds,

Habituellement, le mois de mai est le mois de la sculpture, avec son traditionnel festival qui se déroule la semaine de l'Ascension. Mais cette année, pas de festival. Le comité qui rassemble bénévoles et élus a en effet décidé, en début d'année, d'une programmation de cet

évènement une année sur deux.

Ce grand week-end 2023 a donc vu la première édition du Salon d'Artisanat d'art qui s'est déroulé à la Halle des congrès, agrémenté d'animations tous les jours. Les retours sur cette manifestation sont majoritairement positifs et font présumer de futures éditions. Ce succès est dû bien évidemment à la qualité

des artisans présents, mais également au travail des bénévoles,

agents et élus. Grand merci à tous.

Le dossier de ce bulletin est consacré aux fermes auberges que l'on a tous plaisir à retrouver sur la route des Crêtes, sur les hautes-chaumes, qui, représentent un patrimoine exceptionnel faisant notre fierté.

Les hautes-chaumes, c'est un écosystème fragile et précieux qu'il nous incombe de préserver pour les générations futures. Dans cet esprit, nous avons renforcé la sensibilisation à leur importance auprès de nos concitoyens. Des actions éducatives sont menées dans nos écoles pour transmettre aux plus jeunes les valeurs de préservation de la nature et de respect de l'environnement. Nous encourageons également les randonneurs et les visiteurs à adopter des comportements responsables lors de leurs balades afin de minimiser leur impact sur cet écosystème fragile.

La valorisation des hautes-chaumes est également au cœur de nos préoccupations. Nous souhaitons faire connaître ce patrimoine exceptionnel à un plus large public tout en veillant à sa préservation. Des sentiers de randonnée sont aménagés pour permettre à chacun de découvrir ces paysages grandioses tout en respectant les règles de protection de la nature. Des panneaux d'information sont installés pour sensibiliser les visiteurs à l'importance de ce territoire préservé. Nous sommes conscients que la préservation des hautes-chaumes ne peut se faire sans la participation active de chacun. C'est pourquoi tous les Bressauds sont invités à devenir les ambassadeurs de ce patrimoine naturel d'exception. Ensemble, protégeons les hautes-chaumes, soyons les gardiens de ce trésor qui fait notre fierté et aui contribue à l'attractivité de notre commune.

En attendant de vous rencontrer au hasard d'une balade sur nos sommets ou dans une ferme auberge autour d'un repas marcaire, je vous souhaite une bonne lecture.

> Bien à vous, Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Extraits du Conseil municipal du 27 mars 2023

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger) Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Travaux de séparation des réseaux au Complexe des Proyes – Lot n°1 : Chauffage - Ventilation.	Société Nouvelle Imhoff SAS (Saint-Nabord)	31 000,04€	37 200,05€
Vérification périodique des installations de paratonnerre - Avenant n°2.	_		
Vérification des installations de sécurité incendie année 2022 à 2024 - Avenant n°2.	Transfert du contrat attribué Apave Alsacienne à Apave Infrastr		
Vérification des installations électriques dans les bâtiments communaux de la Ville de La Bresse Avenant n°2.	 et Construction Suite aux changements juridiques intervenus au sein du groupe Apave demande du Ministère de la Transition Ecologique 		roupe Apave, à la
Vérification périodique des aires de jeux et équipements sportifs - Avenant n°3.			
Marché de maitrise d'œuvre pour la mise aux normes du Camping du Domaine du Haut des Bluches.	Bureau d'études Patric Nomand SAS (Saint- Bresson 70)	Taux de rémunération de 8,50% du montant des t	travaux
Marché de travaux de voirie pluriannuel à bons de commande – Avenant n°2. Ajout d'un prix nouveau au Bordereau de Prix Unitaire en matière de fourniture et mise en œuvre de gravillons concassés 4/6	Molinari SAS	Montant estimatif initial du	ı marché inchangé : 379 755,00 € HT
Travaux d'aménagement d'une aire de fitness extérieure Lot n°1 : Aménagement d'une aire de fitness.	Molinari SAS	36 342, 40€ HT	43 610,88€ TTC
Mission de coordination SPS – Mise aux normes d'accessibilité de trois bâtiments communaux : Avenant n°1.	Transfert du contrat attribué Apave Alsacienne à Apave Infrastructures et Construction Suite aux changements juridiques intervenus au sein du groupe Apave, à la demande du Ministère de la Transition Ecologique		
Mission d'assistance de la commune de La Bresse pour la révision générale de son P.L.U – Avenant 1		ntreprises constitué entre Eoli é de communes des Hautes \	
Travaux de réhabilitation de deux captages 2º tranche – Secteur du Sacerlet – Avenant 1	Transfert du marché confié à l'entreprise Molinari à la Communauté de communes des Hautes Vosges		
Maîtrise d'œuvre : Renforcement de l'alimentation en eau potable entre le captage « Les Planches » et la station de traitement – Avenant 2	Transfert du marché confié à l'entreprise Consilium à la Communauté de communes des Hautes Vosges		
Contrat de maintenance d'un élévateur PMR – Stade Planot Paris.	LTBO SARL Epinal	Redevance annuelle Option prestations té	

Tarifs

Objet	Conditions	Tarifs d'entrée
Concert, Barbara la dame en Noir.	1 200€ TTC pour l'association Piano en liberté + Location du piano, + Droits d'auteur SACEM	12 € en prévente : Billetterie verte
1 ^{er} avril 2023, Tarifs et conditions	+ Frais de restauration Fonds de caisse : 100€	15€ sur place : billetterie jaune

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Convention de mise à disposition de terrain communal n°451 du 2 août 2021 - Avenant n° 1 Diminution de surface (suppression parcelle AP 446p) - Nouvelle surface 1ha 12a 56ca	M. Aubriat Pascal	Conditions inchangées	-
Renouvellement du Bail Agricole - n°9. Surface : 62ha54 (Schmargult et Paquis des Hautes Fées)	EARL Rothenbach	Tarif à l'hectare selon tarif fermage 2023 : 7,59 €/ha	9 ans
Convention (du 5/12/2017) de mise à disposition de parcelles pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert (69) - Lieu-dit : Basse des Feignes Surface : 19 505 m² - Transfert de la convention accordée à SARL Nicollet Thierry à l'entreprise Mougenot TP	Mougenot TP	Loyer: tarif 2023 1180,60 € HT (révision annuelle selon convention) Redevance: tarif 0,65 €/ tonne	Fin le 04/12/2029
Location du logement situé au 6 rue Paul Claudel à compter du 1 ^{er} mars 23	M. Aurélien Pierrel	351.35€ hors charges et prestations logements non déduites	
Convention de mise à disposition de locaux au Centre Culturel et Social (salle + sanitaires) Mercredi et vendredi 20 h - 22 h 30	Association Kyokushin Club Les Sapin	Gratuit	5 ans
Convention de mise à disposition de locaux Av. 2 (Nouvelle répartition des charges : abonnement téléphonique internet à la charge de l'association)	Association Les Restos du Cœur	/	/
Mise à disposition d'un local 2 Rue Paul Claudel Remplace la convention signée le 07/09/21 Charges : 1000 €	Assoc.Départementale Protection Civile des Vosges	Gratuit	3 ans

Finances

Après avoir approuvé les comptes de gestion établis par le comptable public, ainsi que les comptes administratifs 2022 de la Ville et de ses budgets annexes, le Conseil municipal a affecté les résultats de fonctionnement comme indiqué ci-dessous. (Des extraits de ces comptes administratifs ont été présentés dans le dossier du bulletin précédent.)



Affectation des Résultats de fonctionnement 2022 des différents budgets

Budget	Résultat cumulé en sortie d'exercice	régularisation suite transfert de compétence eau et changement de statut RME	Affectation compte 1068 Investissement du budget concerné	A reprendre au Budget primitif 2023 fonctionnement-du budget concerné
Eau	154686,26€	158 769,60€ duquel sont déduits 4083,34€ provenant du compte 1064 eau 2022 non comptabilisé sur le budget annexe clôturé au 31/12/2022.	néant	À reprendre intégralement dans le budget communal
Commune	3726511,27€	2119,04 provenant du compte 1064 de l'ex budget RME n'ayant pu être repris par la nouvelle entité + 338 197,80 à ajouter au besoin de financement du budget principal	1646974,80	2 234 222,73
Forêt	541158,57€		27 227,82	513 930,75
Locations industrielles	- 7794,13€			- 7794,13
Pompes Funèbres	- 8,48€			- 8,48
Animations	404,00€			404,00
Lotissement Pré des gouttes	17 285,50€			17 285,50
Lotissements	38649,42€			38 649,42
Lotissement des balcons de la rigue	- 138497,05€			- 138 497,05
Lotissement de la lunelle	- 31 799,78€			- 31799,78
Camping du haut des Bluches	28 571,49€			28 571,49

Bilan des Acquisitions et cessions de biens immobiliers intervenus en 2022

Désignation du bien	Surface m ²	Prix m²	Prix de cession/ acquisition	Valeur comptable	Plus ou moins value
Cession Maison du Chajoux			140 000,00 €		
Cession terrain M. Poirot C	5752	19,00 €	109 310,00 €	2 542,38 €	106 767,62 €
Cession terrain Claudepierre	106	30,00€	3 180,00 €	46,85€	3 133,15 €
Cession terrain Leclerc	218	10,00€	2 180,00 €	96,36 €	2 083,64 €
Cession terrain Fraschini	1632	29,00€	47 328,00 €	721,34 €	46 606,66 €
Cession terrain Duchene	590	5,00 €	2 950,00 €	260,78 €	2 689,22 €
Cession Terrain Pocard	412	5,00€	2 060,00 €	182,10 €	1 877,90 €
Cession Terrain Cst Poirot	190	15,00€	2 850,00 €	83,98 €	2 766,02 €
Cession Terrain Pierrel G	30	10,00€	300,00€	13,26 €	286,74 €
Acquisition Immeuble Boudières			1,00€		
Acquisition Terrain Voirin Lispach	2399	0,50 €	1 199,50 €		

Approbation des différents budgets 2023 (budget principal et budgets annexes)

Le budget principal de la Ville, ainsi que tous les budgets annexes (forêt, lotissements, animations, pompes funèbres, camping Haut des Bluches, locations industrielles) ont été présentés et votés lors de cette séance de Conseil Municipal du 27 mars 2023. Des extraits ont été présentés dans le dossier du précédent bulletin.

Taxes directes locales : vote des taux 2023 inchangés

Désignation des taxes	Taux (en %)
Taxe d'habitation (pour mémoire) et taxe d'habitation sur les résidences secondaires	21.00
Foncier bâti	40.05
Foncier non bâti	30.42

Participation financière

Le montant, pour 2023, de la contribution financière affectée au Parc des Ballons des Vosges est de 8 218.60 €.

Attribution des subventions 2023 aux associations et établissements scolaires

Associations	Observations	Attributions 2023
AAPPMA		1000,00€
ADMR		2000,00€
AITHEX		2880,00€
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS		2020,00€
APEL		250,00€
AJSP - Assoc. Jeunes Sapeurs Pompiers	0,18€ par habitant (4198 *0,18)	750,00€
CLUB DE SCRABBLE LA BRESSE		100,00€
CLUB VOSGIEN	commande matériel	0,00€
COMITE DE JUMELAGE MENAKA		4250,00€
CORNIMONT BMX	10 enfants de - 18 ans résidant à La Bresse	500,00€
CRECHE "LES P'TITS AMIS DE OUI-OUI"		60000,00€
FESTIVAL DE SCRABBLE		1000,00€

Associations	Observations	Attributions 2023
FOOTBALL CLUB HAUTE MOSELOTTE		4500,00€
FOYER DE SKI NORDIQUE	achats matériel	3000,00€
GASPC	2% s/traitements indiciaires prévisionnels	37000,00€
GROUPEMENT DES AGRICULTEURS	·	7200,00€
HAUTES VOSGES ORIENTATION		1000,00€
JUSTOCORPS		700,00€
LA BRESSAUDE	dont remboursement filets p/section skis	47 000,00€
LEGION VOSGIENNE		300,00€
	Fonctionnement général / Soutien aux activités internes	16000,00€
	FCE - CEL - fond aide au développement de la programmation culturelle en milieu scolaire -	2430,00€
	MSU / PIJ / EEF - Point Info Jeune	1860,00€
	MEL - Aide au fonctionnement ludothèque	8 500,00€
	Soutien formation professionnelle multi media	4100,00€
MLC	MEY1 - Accueil Loisirs	10000,00€
MEC	concours photo+création atelier	500,00€
	MEY1 - Action jeunesse : chantier jeunes Eté	1000,00€
	MEY 1 - Soutien ados "pôle Europe"	2000,00€
	FONDS JEUNES - Mise en place d'un espace	2000,00€
	accueil jeunes et soutien d'actions au fil de l'année -	
	soutien à la formation, accueil de stagiaires pro.	4,000,00.6
	F T S - St Nicolas MAM - 20H04 Maison La Bresse	1200,00€
Total MLC		300,00€ 49890,00€
MUSIC LIVE EVENTS	•	2000,00€
NOCTUEL NOCTUEL		500,00€
ORCHESTRE D'HARMONIE JEANNE D'ARC		4700,00€
Les PTIOTS BRESSAUDS		500,00€
RESONANCE FM		2500,00€
SOUVENIR FRANCAIS		300,00€
STANISLAS ECHECS /open d echecs		500,00€
UNC AFN		300,00€
Collège Hubert Curien - Assoc. Sportive (UNSS)	pour élèves bressauds et	1200,00€
Collège Hubert Curien - section sportive ski & montagne	p/achat de matériel, déplacements sur sites d'entrainement	1000,00€
ONAC (Bleuet)	u Chu ainement	150,00€
RANDO'NETT Hautes-Vosges		500,00€
TELETHON		800,00€
Subventions except. & spécifiques :		000,000
CANTINE ST LAURENT (par année scolaire)	aide aux repas	13 500,00€
M.N.T. + Particip. Mutuelle agents	анс аал гераз	17700,00€
OGEC		67 000,00€
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Participation voyages scolaires		9000,00€

Autorisations de programme Crédits de paiement - 2023

L'un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire. Pour les opérations d'investissement, les collectivités territoriales peuvent utiliser deux méthodes:

- la première consiste en l'inscription de la totalité de la dépense la première année puis l'inscription en restes à réaliser si les opérations ne sont pas finalisées l'année en cours. Cette méthode nécessite l'inscription de la totalité de l'opération dès la première année.
- la seconde méthode consiste à prévoir un échéancier dès le début de l'opération qui définira les crédits nécessaires par année d'exécution. Il s'agit des autorisations de programme/ crédits de paiement (AP/ CP). Ces autorisations de programme permettent une approche pluriannuelle et une ouverture de crédits de paiement par exercice concerné, évitant ainsi la mobilisation budgétaire de l'intégralité de l'opération sur un exercice.

La procédure des AP/CP est une dérogation au principe d'annualité budgétaire et l'équilibre budgétaire s'apprécie ainsi au seul titre des crédits de paiement. Chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement qu'il conviendra de mobiliser annuellement. Le conseil municipal a approuvé les autorisations de programme suivantes (et ajusté celles déjà autorisées) :

Autorisations de programme pour :

Réhabilitation de l'accueil pour la partie travaux :

Le montant des travaux pour cette réhabilitation a été estimé à 1 710 000.00€. Ces travaux d'une ampleur considérable ne peuvent se dérouler sur un seul exercice, et leur commencement dépendront de l'attribution d'éventuelles subventions. Il convient d'autoriser les crédits de paiements suivants : 300 000.00€ en 2023 & 1 410 000.00€ représentant le solde en 2024

Aménagement d'un pôle médical : Le montant global de cette réhabilitation s'élève à 660 000.00 € à réaliser sur 2 années, maîtrise d'œuvre et travaux inclus. Aussi, répartition des crédits : 60 000.00€ en 2023 & 600 000.00€ en 2024

Réalisation d'un pôle social : Le montant des travaux pour cette réhabilitation a été estimé à 1 392 000.00€. Ces travaux d'une ampleur considérable ne peuvent se dérouler sur un seul exercice, et leurs commencements dépendront de l'attribution d'éventuelles subventions. Il convient d'autoriser un programme sur 3 ans comprenant les prestations intellectuelles, maîtrise d'œuvre et travaux avec la répartition suivante des crédits de paiements : 34 000.00€ en 2023, 514 000.00€ en 2025 & 844 000.00€ en 2026

Réalisation d'un pôle enfance : Le montant des travaux pour cette réhabilitation a été estimé à 2 500 000.00€ ces travaux d'une ampleur considérable ne peuvent se dérouler sur un seul exercice, et leurs commencements dépendront de l'attribution d'éventuelles subventions.

Il convient d'autoriser un programme sur 3 ans comprenant les prestations intellectuelles, maîtrise d'œuvre et travaux avec la répartition suivante des crédits de paiements : 70 000.00€ en 2023, 70 000.00€ en 2024, 1 000 000.00€ en 2025 et 118 000.00€ en 2026

Ajustements:

Des études et prestations intellectuelles concernant la réhabilitation du bâtiment de l'accueil en logements dédiés aux personnels saisonniers de la commune : Il avait été décidé une autorisation de programme sur 2022 et 2023. Compte tenu de l'estimation des travaux, il y a lieu d'ajuster le programme et les crédits de paiements initialement prévus pour 2023, c'est-à-dire d'ajouter aux restes à réaliser de 79 100.00 € la somme de 88 900.00 €. Programme travaux d'aménagement d'un giratoire au carrefour des champions :

Il est prévu une réalisation de la création de ce carrefour sur 2 exercices, soit un besoin de 350 000.00€ en 2022 et 150 000.00€ en 2023. Ces travaux faisant l'objet de demandes de subventions, ne pourront commencer avant notification d'attribution ou de non attributions. Il y a lieu d'ajuster les crédits de paiement de ce programme, en effet, seuls 277 128.34€ ont pu être payés en 2022, le solde du crédit de paiement ayant donné lieu à l'inscription d'un reste à réaliser de 73 000.00€. A cette nouvelle inscription budgétaire pour 2023 il convient d'ajouter le solde du programme tel que prévu au programme initial.

Programme travaux de toiture sur le CCS : Le programme sur 2 ans concernant la toiture du CCS doit être ajusté : seule la partie étude a été engagée à hauteur de 13 900.00€. Cette dépense faisant partie des restes à réaliser, elle fait l'objet d'une inscription d'office pour 2023, à laquelle il faut ajouter le crédit de paiement 2023 devant être ajusté à 185 000.00€ au lieu de 140 000.00€ compte tenu d'un ajustement par rapport aux travaux devant être réalisés.

Constitution de groupements de commandes pour :

- Fourniture de fioul et gazole, entre la commune et la RME
- Services de Géoréférencement en fouilles ouvertes et fourniture de fonds de plan, entre la commune de La Bresse, La commune de Cornimont, la RME de La Bresse et le Syndicat interco. D'assainissement (SIA)

Convention de mise en commun d'un agent de Police Municipale entre les communes de La Bresse et Cornimont - 2023-2025

Par délibération du 13 décembre 2021, le conseil municipal a approuvé la convention de mise en commun d'un agent de la police municipale entre les communes de La Bresse et de Cornimont afin de mieux répondre aux besoins en matière de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique sur la commune de La Bresse, notamment au regard de la fréquentation touristique en période de vacances d'hiver (renfort sur la sécurité, la circulation et le stationnement au niveau de la station de La Bresse Hohneck).

Cette convention, étant arrivée à échéance, une nouvelle convention d'une durée de 3 ans a été établie.

Forêts

État d'assiette des coupes et programme actions 2023 de travaux forestiers :

Vu le Code Forestier, le Code de l'Environnement, la Charte de la Forêt Communale, le Cahier National des prescriptions d'exploitation forestière et considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale et son programme de coupes, le Conseil Municipal a été invité à délibérer sur l'approbation de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette au titre de l'exercice 2023 et sur leur désignation au titre de cet exercice. Le programme d'actions de travaux forestiers pour 2023, proposé par les services de l'office National des Forêts, se monte à 133 860€ H.T et a été approuvé par le Conseil Municipal.

A ce programme seront associées les conventions de maîtrise d'œuvre liées pour les travaux d'investissements et les devis associés.

Proposition de document d'aménagement forestier 2022-2041

Le document d'aménagement relatif à la forêt communale, couvrant 3061,15 ha, est arrivé à échéance en 2020. Les services de l'O.N.F. proposent un nouveau document pour la période 2022 -2041.

Le document d'aménagement est un document réglementaire obligatoire pour toutes les forêts publiques. Il est la garantie d'une gestion durable et un guide utile pour le gestionnaire et le propriétaire. Il prend en compte, conformément aux textes législatifs:

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme,
- La problématique du changement climatique en cours,
- Le projet : ce document a fait l'objet d'une présentation aux membres du Conseil municipal en date du 21 février 2022. La thématique des îlots de sénescence a été présentée au Conseil Municipal du 12/12/2022. Les îlots retenus ont fait l'objet d'une délibération n°217/2022 du 12/12/2022.

Document consultable en ligne, lien: https://drive.google.com/file/ d/1g3qcXC6J-tBiMMbfM67KbZtyjvw9RSRY/view?usp=sharing

Urbanisme

Cessions de terrain à :

M^{me} Charlie Curien - lot nº 4 du Lotissement Les Balcons de la

Rigue. aux conditions suivantes:

- Surface : AP 1562 (1035 m²) AP 1574 (38 m²) - surface totale : 1073 m². Zone du PLU: 1AU
- Tarif: 39,76 € TTC le m² selon délibération 218/2022 du 12/12/2022.
- Avis des Domaines N° 2022 88 075 22280 du 30/03/2022.
- Frais d'acte notarié et frais liés à cette transaction à la charge de l'acquéreur.

M. Julien Perrin et Mme Sarah Humbertclaude:

- Parcelle AT 468 pour 1801 m² Zone A du PLU - Les demandeurs sont propriétaires des parcelles AT 435 et 273, situées de part et d'autre du terrain cédé et souhaitent obtenir ce terrain à titre d'aisance pour une meilleure gestion de leur propriété
- Tarif: 5€/m².
- Frais de géomètre et de notaire à la charge des demandeurs.
- Avis des domaines n°2023-88075-18341 du 10/03/2023.

M. Davi Mengin, représentant de la SAS Dana:

- Parcelle AR 1303 pour 463 m², selon plan dressé par le Cabinet Demange, géomètre.
- Tarif: 15 €/m².
- Frais de géomètre et de notaire à la charge du demandeur.
- Destination de terrain : création d'accès et de stationnement
- Avis des domaines n°2023-88075-18333 du 10/03/2023.

Autorisation de balisage - Club Vosgien :

Dans le cadre de son activité, le Club Vosgien a sollicité la Commune de La Bresse afin de mettre en place un balisage sur quatre itinéraires. Ces itinéraires concernent des sentiers existants et ne nécessitent pas de travaux, uniquement de l'entretien.

- Vallée du Chajoux Chemin Sartory Variante GR533 : en empruntant le chemin Sartory on accède au chalet des Champis depuis la Vallée (balisage sur 1,2 km).
- Vallée de Vologne : Circuit de Bramont : Départ au pont de Bramont et arrivée au col de Bramont ou Col de la Vierge (balisage sur 3,8 km).
- Pré Jacquot : Départ au Pré Jacquot et arrivée au Chemin des Reiffes (balisage sur 1,1 km).
- Lac des Corbeaux : Départ au Lac et arrivée à proximité du site "du Panoramic" (balisage sur 0,9 km).

La commission des forêts en date du 7 février 2023 et le Conseil Municipal ont donné un avis favorable pour trois itinéraires (Chemin du Sartory / Circuit Bramont / Pré Jacquot). Travaux à la charge et sous la responsabilité du Club Vosgien (pas de création de sentier uniquement de l'entretien sur l'existant). Mise en place, suivi et mise en service du balisage à la charge du Club Vosgien. - Ces itinéraires seront inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Avis défavorable pour le sentier du Lac des Corbeaux, sentier en parallèle de la Route. La problématique de la gestion des flux est évoquée pour ce secteur fréquenté. Il est précisé que des travaux d'aménagement sont régulièrement exécutés pour sécuriser le site (augmentation du stationnement, élargissement de la chaussée, sens unique...). De plus, lors de l'exploitation des bois, la création de nouveaux sentiers augmente les contraintes.

Conventions

Distribution des secours aux blessés sur les pistes de La Bresse-Hohneck avec la Sté La Bresse Labellemontagne

Par délibération du 22 septembre 2022, la Commune a délégué -par concession- l'exploitation du service public de remontées mécaniques de la station La Bresse-Hohneck à la Société La Bresse Labellemontagne dans le cadre d'une convention qui expirera le 31 octobre 2047. La société La Bresse Labellemontagne sera chargée, au nom et pour le compte de la Commune de La Bresse, sous l'autorité municipale de police du Maire, et sous la conduite du responsable de la sécurité des pistes ou son représentant,

d'assurer les opérations de secours, au profit de toute personne accidentée, blessée ou en détresse et sur l'ensemble du territoire faisant partie du domaine skiable de La Bresse-Hohneck.

En contrepartie du service effectué par le prestataire pour le compte de la Commune de La Bresse, celle-ci lui verse une rémunération liquidée sur la base du tarif établi pour toute la saison d'hiver, les tarifs des prestations étant fixées annuellement par décision de la commune de La Bresse. Les sommes mises en recouvrement seront reversées à l'exploitant, en étant diminuées de 7 % forfaitairement afin de couvrir les frais de recouvrement et les admissions en non-valeur.

Le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention, conclue pour trois ans à compter du 15/11/2022, pouvant être revue en cas de modification organisationnelle.

Convention avec la Société La Bresse Labellemontagne et le Syndicat local de l'Ecole de ski Français de la Bresse 2022-2023:

Dans le cadre de la délégation de service public, le conseil municipal a approuvé le projet de convention à établir avec la société La Bresse Labellemontagne et l'Association Syndicat Local de l'Ecole de Ski Français de La Bresse, définissant les engagements réciproques et les modalités financières des prestations des deux parties. Cette convention permet à l'ESF La Bresse de bénéficier d'accès aux remontées mécaniques, moyennant la somme de 255 € TTC par laissez-passer délivré pour la saison. en contrepartie d'organisation des courses, d'actions de promotion et communication, de participation aux secours et exercices d'évacuation des téléportés, de cours de ski pour les employés de La Bresse Labellemontagne, de renfort du personnel d'exploitation des remontées mécaniques, de la participation à la journée de ramassage de déchets après saison ...

Rémunération:

Montant des prestations réalisées par La Bresse Labellemontagne pour le compte de l'ESF : 25 963.64€ HT. Montant des prestations réalisées par ESF La Bresse pour le compte de La Bresse Labellemontagne : 25 976 €HT Cette convention est établie pour la durée d'une saison hivernale (Hiver 2022-2023).

Convention avec la Sté La Bresse Labellemontagne et le Syndicat des moniteurs de Moonshot École de glisse de la Bresse - 2022-2023

Dans le cadre de la délégation de service public, le Conseil Municipal a approuvé le projet de convention à établir avec la société La Bresse Labellemontagne et le syndicat des moniteurs de Moonshot École de Glisse,

définissant les engagements réciproques et les modalités financières des prestations des deux parties. La convention permet à Moonshot École de Glisse de bénéficier d'accès aux remontées mécaniques, moyennant la somme de 331.50 € TTC par laissez-passer délivré pour la saison en contrepartie d'actions de promotion et communication, de participation aux travaux d'enneigement des pistes, de participation aux secours et aux exercices d'évacuation des téléportés, de participation à la journée de ramassage de déchets après saison... Convention établie pour la durée d'une saison hivernale. Hiver 2022-2023.

Rémunération:

Montant des prestations réalisées par La Bresse Labellemontagne pour le compte de Moonshot : 1 506.82€ HT.

Montant des prestations réalisées par Moonshot La Bresse pour le compte de Labellemontagne : 1 560€HT



Convention avec la société La Bresse Labellemontagne et le Comité de ski du massif des Vosges (CMSV) - Hiver 2022-2023

général.

Ce projet de convention est un partenariat promotionnel permettant

au CSMV de bénéficier d'accès aux remontées mécaniques, en contrepartie d'actions de promotion et communication, ainsi que d'une participation à la journée de ramassage de déchets après saison. Convention établie pour la durée d'une saison hivernale. Hiver 2022-2023.

Convention de prestation de service relative à la fourniture de repas au Centre de loisirs de la MLC

La commune a décidé la mise en place d'un service de restauration destiné aux enfants et aux encadrants du centre de loisirs fonctionnant durant les vacances scolaires. Le centre de loisirs bénéficiait auparavant de la fourniture de repas par l'EHPAD de la Bresse. La fréquentation ayant augmenté durant les dernières années, celui-ci n'est plus en capacité de livrer le nombre de repas nécessaires. Il est proposé la mise en place d'une convention pour la fourniture des repas par le service de restauration scolaire de la commune, élaborée en concertation avec les différents services en charge de la gestion du restaurant et de la maison des loisirs et de la culture.

Conventions d'objectifs et de moyens, convention mise à disposition avec l'association Les P'tits Amis de Oui-Oui (01/01/23-30/06/26)

Par délibération du 7/11/2016, le Conseil municipal a approuvé la convention d'objectifs avec l'association «Les P'tits Amis de Oui-Oui », modifiée par un avenant approuvé par délibération du 27 mars 2017 accordant la gratuité de la mise à disposition des locaux. La convention et le bail étant arrivés à échéance, il convient de les renouveler. Dans le cadre de sa politique en faveur de l'accueil de la petite enfance, la commune apporte depuis de nombreuses années un soutien régulier à l'Association « Les P'tits Amis de Oui-Oui » en lui attribuant annuellement une subvention à titre d'aide au fonctionnement d'une part, et d'autre part en mettant à disposition des locaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble collectif construit en collaboration avec Vosgelis sis 17A Rue de la Clairie. Dans le cadre de son activité statutaire, l'association assure dans ces locaux la gestion et le fonctionnement d'un multi-accueil, établissement agréé pour 25 places pour les enfants de 0 à 6 ans lui reconnaissant une mission d'intérêt

Cette convention d'objectifs et de moyens reconnaît une mission d'intérêt général à l'association et inscrit ainsi le soutien apporté par la commune dans la durée. Elle est conclue pour une durée d'une année calendaire à compter du jour de sa signature et pour la première année jusqu'au 30 juin 2024, renouvelable par tacite reconduction jusqu'au 30 juin 2026.

Nouveau règlement de service de la distribution publique d'énergie calorifique de la chaufferie 1 de La Bresse

Suite au transfert de la piscine à la CCHV, la commune de La Bresse et la communauté de communes des Hautes Vosges ont décidé de répartir les installations de distribution de chaleur selon leurs usages et propriétés. Il convient de revoir la répartition des fluides entre les différents partenaires : Office de tourisme communautaire, CCHV, restaurant la passerelle, bowling, Halle des Congrès, Patinoire, Mairie, et Maison de La Bresse.

A ce titre, le maître d'œuvre a proposé un nouveau règlement de service de la distribution publique d'énergie calorifique de la chaufferie 1 de La Bresse, les conventions de police d'abonnement ayant pour objet de définir les modalités particulières de vente de chaleur de La commune de La Bresse aux différents.

Le tarif de vente de l'énergie calorifique sera appliqué sur la base du dernier indice connu à la date de la signature des conventions respectives.

Le saviez-vous



Permis de construire et déclaration préalable

Affichage

Vous envisagez des travaux ? Vous avez réalisé les démarches pour obtenir votre autorisation d'urbanisme ?

Pensez à mettre en place le panneau d'affichage correspondant.

Afficher sur le terrain les caractéristiques de votre projet est une obligation.

L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de largeur.

Vous trouverez ce type de panneau dans les magasins de bricolage.

L'affichage sert à informer les tiers de votre projet et permet de clôturer les délais de recours des tiers au-delà de deux mois. (R 600-2 code de l'urbanisme).

En l'absence d'affichage sur le terrain, l'autorisation peut être contestée plus longtemps même après la réalisation des travaux.

Plus d'informations et conditions d'affichage sur service-public.fr

Nouveau à La Bresse

Marianne, **Coach Professionnel**, a à cœur d'accompagner chacun, chacune dans son développement avec écoute et exigence en alignement avec les besoins de son entreprise. Elle est aussi **experte et formatrice en sécurité des personnes et management.**



Réunion publique RME

27 juin à 19 h - à la salle des fêtes

- Présentation générale de la RME et de son fonctionnement.
- Préconisation sur les modalités d'installation de panneaux photovoltaïques.

Bulletin juillet-août

Le prochain bulletin de juillet août sera exceptionnellement distribué à partir du 24 juillet.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Benéficiaire : Permis N° : Délivré le :

Adresse de la mairie où le dossier est consultable



Téléchargez l'appli La Bresse Hautes Vosges









ACTUALITÉS

Vie communale

Commerces

Les commerces ci-dessous restent ouverts pendant la durée des travaux du rond-point des Champions, pour le plus grand plaisir de leur fidèle clientèle.

Stationnements possibles:

Sur les propres emplacements des commerçants, aux parkings situés "Sports Passions" et "Chez Pierre" et au

parking récemment aménagé par la commune, rue de la

Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
Décoration - Cadeaux - Petit électroménager
Plein air - Salons de jardin

La Maison JUMAU

LA BRESSE - 03 29 23 75 76
la-bresse.cuisineplaisir.fr





Clairie.













Emplois d'été 2023

Chaque année, la commune de La Bresse offre la possibilité aux jeunes de 18 ans et plus, de découvrir de différents métiers, et d'obtenir une première (ou nouvelle) expérience professionnelle.

12 jeunes ont été recrutés sur les services suivants :

- Espaces verts
- Fêtes et manifestations
- Domaine du Haut des Bluches
- Accueil STM et Mairie



Sport

Club Vosgien

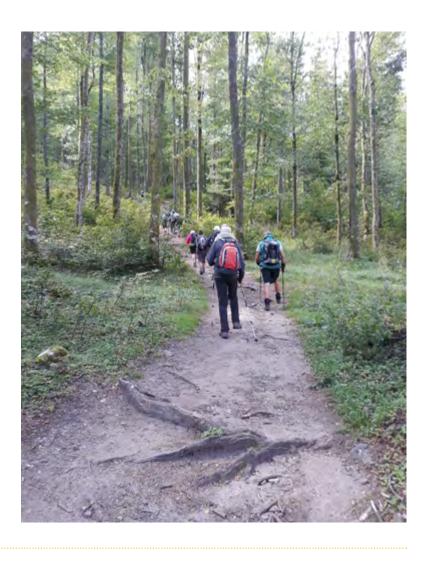
Rando pour tous avec le Club Vosgien Le Club Vosgien de La Bresse invite toutes celles et tous ceux qui le veulent à découvrir, ou redécouvrir, le fond de la vallée du Chajoux, avec ses points de vue, ses curiosités et son patrimoine naturel et historique.

Rendez-vous le dimanche 16 juillet à l'Espace Gervais Poirot à la Tenine à partir de 8 h pour la répartition des participants sur les trois randonnées proposées et encadrées par les guides du Club vosgien, départ à 9 h sur des circuits de 8 à 10 km accessibles au grand public, d'une durée de 3 heures environ (Grouvelin, Fachepremont, les Champis).

Retour à midi à la Maison des Associations où le Club offrira l'apéritif. Le repas (emporté) sera tiré des sacs et pris en commun sous les abris prévus à cet effet.

L'après-midi à partir de 14 h, après le café offert par le Club, ceux qui le souhaitent pourront effectuer une seconde randonnée sur un circuit autour des lacs. Retour au point de départ pour 17 h. En espérant une présence nombreuse pour cette

journée conviviale consacrée à la randonnée avec le Club Vosgien.



Complexe Piscine Loisirs

Horaires du lundi 1^{er} mai au vendredi 7 juillet 2023

Tiordines
2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20 Site internet : www.labresse.net E-mail : accueil-piscine@cchautesvosges.fr
LEÇONS DE NATATION : (entrées piscine en sus) avec inscriptions directement auprès du Maître-Nageur
Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués. Par téléphone : 03 29 26 21 20
par mail: accueil-piscine@cchautesvosges.fr
Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.
Les bassins ferment 15' avant la fermeture,
le toboggan et le bain à bulles 30' avant
Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire
Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés ne sont pas autorisés

Horaires

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Activités (sur réservation)
Lundi			Aquagym de 17 h à 17 h 45 Aquatraining avec coach de 18 h à 18 h 45
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 30 sur réservation	Aquapalme de 19 h à 19 h45 Club de Triathlon de 17 h 45 à 19 h45
Mercredi	10 h à 13 h /15 h à 19 h		Club enfant (4/12 ans) de 14 h à 14 h 45 location 1 h bike entre 15 h et 16 h Aquagym de 19 h à 19 h45
Jeudi	16 h 30 à 19 h		Aquagym de 12 h 15 à 13 h
Vendredi	16 h à 20 h espace ludique fermé à partir de 19 h	16h à 19h30 sur réservation	Séniors de 15 h à 16 h location 1 h bike entre 16 h 30 et 17 h 45 Aquatraining avec coach de 19 h à 19 h 45 Club de Triathlon de 17 h 45 à 19 h45
Samedi	10 h à 13 h /14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Club de Triathlon de 10 h à 12 h natation adulte entrainement de 16 h à 17 h 30
Dimanche	10 h à 13 h		natation adulte entrainement de 10 h à 11 h 30

ACTUALITÉS

Évènementiel La Bressaude Basket



Cette année, le tournoi annuel du club sera dédié à Jean Denis Remy, le président disparu trop tôt. Il aura lieu le samedi 17 et le dimanche 18 juin prochain. Le samedi, dès 14h, auront lieu des ateliers ludiques avec petits et grands et des matchs amicaux seront organisés en fin d'après-midi. Le dimanche, le tournoi officiel des équipes loisirs du comité des Vosges aura lieu toute la journée. Toutes les personnes qui ont connu Jean-Denis sont chaleureusement invitées à venir partager un moment ensemble. Au programme :

- Samedi soir : patate, chique, lard et une crêpe (tarif : 8 euros)
- Dimanche midi : flammenkuches
- Des crêpes tout au long du week-end
- Buvette sur place

L'ensemble des bénéfices sera reversé à la ligue contre le cancer. Pour les repas, merci de s'inscrire à cette adresse : secretaire. labressaude.basket@gmail.com Notez dès à présent ces dates dans votre agenda.

Groupe théâtral

Le week-end des 10 et 11 juin, le Groupe Théâtral de La Bresse aura le plaisir de recevoir la Troupe Mosaïque de Riedisheim qui viendra interpréter une adaptation du roman de Jean-Paul Didierlaurent : Le Liseur du 6h27.

Il y a un an, une vingtaine de comédiens a eu la surprise et le bonheur de redécouvrir ce texte au théâtre La Grange de Riedisheim. Ils ont été conquis par la justesse de l'adaptation et la fraîcheur de la mise en scène de Frédérique Mandarini.

À l'issue de la représentation, les échanges entre les deux troupes furent empreints de tant d'émotions et de reconnaissance que le groupe théâtral a eu envie de donner une suite à cette belle rencontre. Les inviter à venir présenter ce spectacle ici, à La Bresse, là où Jean-Paul est né, a écrit, est monté sur scène aussi, fut une évidence. Et surtout, pour partager cet enchantement avec le plus grand nombre.

Aujourd'hui, le groupe est heureux d'avoir pu concrétiser ce projet. Ce sont 17 acteurs et leurs accompagnateurs qui ont accepté avec fébrilité de venir jouer à La Bresse, et la MLC qui a accepté de partager la salle Grand Ecran le temps d'un grand week-end, en dehors de la saison habituelle.

Séances le samedi 10 juin à 20h et le dimanche 11 juin à 15h à la salle Cinéma Grand Ecran. Tarif unique 10€.



Évènementiel

Ça fleure bon l'été à la Maison de La Bresse

Du côté des expos...

Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h.

Après deux mois entourée d'artistes au féminin, la Maison de La Bresse change de monde et fait place aux messieurs avec le sculpteur Jean-Marc Müller et les peintres André Hoblingre et Philippe Dieudonné.



Jean-Marc Müller et André Hoblingre

Du 13 mai au 2 juillet

Cette exposition c'est la rencontre de deux univers et de deux artistes de talent. Au mur, les œuvres d'André, le peintre hyperréaliste. Avec des techniques pointues, telles que l'anamorphose, il perturbe l'œil du visiteur. Il perturbe également ses émotions. Son désir de transcender la réalité par le détail et la précision sont les éléments fondamentaux de son expression artistique. Il a le culte de l'effort et de la simplicité. Il cite souvent Léonard de Vinci qui disait "La simplicité est la sophistication suprême". Et ailleurs dans la salle, les sculptures de Jean-Marc subliment les corps, tantôt en rondeur, tantôt élancés. Sa quête de stylisation et de simplification de l'essentiel lui permet de travailler sur le mouvement et l'équilibre des masses. Il aime apporter son propre rythme, sa respiration naturelle pour donner une certaine volupté à ses sculptures.

Philippe Dieudonné

Jusqu'au 11 juin

Entrer dans l'exposition de Philippe, c'est tordre le coup au tétanos! lci on peut toucher (du regard) la rouille sans risquer de s'y faire mal! Philippe est un excellent peintre réaliste, doublé de minutie et de patience. Mais c'est aussi un passionné de vieilles automobiles et locomotives. À travers ses peintures, il rend un dernier hommage à tous ces véhicules figés dans le temps et la rouille. Qu'elles soient en acrylique ou au crayon papier, ses œuvres plairont, c'est sûr tout autant aux fans d'automobile que de peinture!



Les maternelles

Du 20 juin au 4 juillet

Quand les maternelles installent leurs œuvres d'art à la Maison de La Bresse, c'est que l'été n'est plus très loin. La douceur de l'air se mélange à la fraîcheur de leurs créations et les murs gris de la salle s'éclairent avec l'abondance des couleurs de leurs dessins. Les éclats de rire résonnent dans la bâtisse et les yeux brillent de fierté... Bref, c'est toujours une exposition qu'on aime!

A noter

20h04 de l'idée sans détour, le 15 juin à La Maison de La Bresse

Music Live Events

Buvette musicale proposée par l'association Music Live Events lors du passage du Tour de France 2023.

Rendez-vous aux abords du Lac de Lispach le samedi 22 Juillet de 8h à 18h

Convivialité et bonne humeur assurées!



Évènementiel Festival de Scrabble

Le club de Scrabble de La Bresse propose de découvrir le « duplicate ». C'est une formule de jeu qui est différente du Scrabble classique. En effet, les joueurs ont tous le même tirage de sept lettres pour trouver le mot qui rapporte le plus de points, et c'est ce mot qui est retenu pour être écrit sur le tableau.

Rendez-vous au CCS (salle Camille Claudel) rue Mougel Bey tous les jeudis à partir de 13h50 pour jouer une ou deux parties. Les membres du club (une dizaine en moyenne) se feront un plaisir d'accueillir les ioueurs.

Le club de Scrabble de La Bresse est affilié à la FFSc (fédération française de Scrabble). Un bon moyen pour prendre une licence et participer aux tournois locaux, régionaux ... ainsi qu'au festival de Scrabble de La Bresse organisé par le comité lorrain (du 1er au 8 juillet 2023).

Pour de plus amples renseignements, appelez la présidente :

Marie Paule Aubert 06 87 19 84 62



MLC-Cinéma Grand écran

Programme à partir du 7 juin 2023

LES GARDIENS DE LA GALAXIE 3

Sortie: 3 mai 2023 (2h30), Action, Fantastique. Science-fiction réalisée par James Gunn avec Chris Pratt, Zoe Saldana, Dave Bautista

Notre bande de marginaux favorite a quelque peu changé. Peter Quill, qui pleure toujours la perte de Gamora, doit rassembler son équipe pour défendre

l'univers et protéger l'un des siens. En cas d'échec, cette mission pourrait bien marquer la fin des Gardiens tels que nous les connaissons.

JEANNE DU BARRY



Sortie : 16 mai 2023 (1h56). Drame, Historique, Romance réalisé par Maïwenn avec Maïwenn, Johny Depp, Benjamin Lavernhe

Jeanne Vaubernier, fille du peuple avide de s'élever socialement, met à profit ses charmes pour sortir de sa condition. Son amant le comte Du Barry, qui s'enrichit largement grâce aux galanteries lucratives de

Jeanne, souhaite la présenter au Roi. Il organise la rencontre via l'entremise de l'influent duc de Richelieu. Celle-ci dépasse ses attentes : entre Louis XV et Jeanne, c'est le coup de foudre... Avec la courtisane, le Roi retrouve le goût de vivre - à tel point qu'il ne peut plus se passer d'elle et décide d'en faire sa favorite officielle. Scandale : personne ne veut d'une fille des rues à la Cour.

L'ARBRE A VŒUX

Sortie : 17 mai 2023 (1h30). Animation, Aventure, Famille réalisé par Ricard Cussó avec Miranda Tapsell, Sophie Pyronnet

Un voleur beau gosse et une bande d'aventuriers improbables entreprennent un casse épique pour récupérer une relique perdue. Les choses tournent mal lorsqu'ils s'attirent les foudres des mauvaises personnes.

Donjons & Dragons : L'honneur des voleurs transpose sur grand écran l'univers riché et l'esprit ludique du légendaire jeu de rôle à travers une aventure hilarante

UMAMI



Sortie: 17 mai 2023 (1h47). Drame, Comédie réalisée par Slony Sow avec Gérard Depardieu, Kyozo Nagatsuka, Pierré Richard

Gabriel Carvin est un chef étoilé de grande renommée. Lorsque sa santé et sa vie de famille se détériorent, il décide de partir à l'autre bout du monde. Direction le Japon, à la recherche d'un chef japonais qui l'avait battu

à un concours de cuisine 40 ans plus tôt. Ce voyage culturel et culinaire va l'amener à faire le point sur sa vie..

L'AMOUR ET LES FORÊTS



Sortie : 24 mai 2023 (1h45). Drame, Romance réalisé par Valérie Donzelli avec Virginie Efira, Melvil Poupaud, Dominique Reymond - Sortie le 24/05/2023

Quand Blanche croise le chemin de Grégoire, elle pense rencontrer celui qu'elle cherche. Les liens qui les unissent

se tissent rapidement et leur histoire se construit dans l'emportement. Le couple déménage, Blanche s'éloigne de sa famille, de sa sœur jumelle, s'ouvre à une nouvelle vie. Mais fil après fil, elle se retrouve sous l'emprise d'un homme possessif et dangereux.

LA PETITE SIRENE

Sortie: 24 mai 2023 (1h40). Aventure, Drame, Famille, Fantastique réalisé par Rob Marshall avec Halle Bailey, Melissa McCarthy, Awkwafina

Ariel, la benjamine des filles du roi Triton, est une jeune sirène belle et fougueuse dotée d'un tempérament d'aventurière. Rebelle dans l'âme, elle n'a de cesse d'être

attirée par le monde qui existe par-delà les flots. Au détour de ses escapades à la surface, elle va tomber sous le charme du prince Eric. Alors qu'il est interdit aux sirènes d'interagir avec les humains, Ariel sent pourtant qu'elle doit suivre son cœur. Elle conclut alors un accord avec Ursula, la terrible sorcière des mers, qui lui octroie le pouvoir de vivre sur la terre ferme, mais sans se douter que ce pacte met sa vie - et la couronne de son père - en danger...

OMAR LA FRAISE

Sortie : 24 mai 2023 (1h32). Drame réalisée par Elias Belkeddar avec Elias Belkeddar, Jérôme Pierrat

Omar, plus connu sous le nom d'Omar la Fraise, est un bandit à l'ancienne. Contraint à la cavale en Algérie, il vit de petites magouilles, accompagné de son illustre acolyte Roger. Après avoir régné sur le milieu du banditisme français durant des décennies, ils doivent ensemble

accepter leur nouvelle vie alors qu'ils n'ont vécu jusqu'à présent que dans la débauche et la violence

QUAND TU SERAS GRAND

Sortie : 26 avril 2023 (1h32). Comédie dramatique réalisée par Andréa Bescond et Eric Métayer

Yannick est aide-soignant dans une maison de retraite. Entre pression permanente et restrictions budgétaires, il fait face aux manques de moyens avec une bonne humeur contagieuse. Mais lorsqu'on lui impose de partager le réfectoire avec une classe d'enfants, la situation se complique.

. Leur arrivée ainsi que celle de son animatrice, Aude, va bousculer le quotidien de tous et surtout des résidents...

L'ÎLE ROUGE

Sortie: 31 mai 2023 (1h57). Drame réalisée par Robin Campillo avec Nadia Tereszkiewics, Quim Gutiérrez, Charlie Vauselle

Début des années 70, sur une base de l'armée française à Madagascar, les militaires et leurs familles vivent les

dernières illusions du colonialisme.



SPIDER-MAN ACROSS THE SPIDER VERSE

Sortie: 31 mai 2023 (2h16). Animation, Action, Fantastique, Aventure réalisée par Joaquim Dos Santos, Kemp Powers, Justin Thompson

Après avoir retrouvé Gwen Stacy, Spider-Man, le sympathique héros originaire de Brooklyn, est catapulté à travers le Multivers, où il rencontre une équipe de Spider-Héros chargée d'en protéger l'existence. Mais lorsque les héros s'opposent sur la façon de gérer une nouvelle menace, Miles se retrouve

confronté à eux et doit redéfinir ce que signifie être un héros afin de sauver les personnes qu'il aime le plus.



MON PERE ET MOI

Sortie : 31 mai 2023 (1h29). Comédie réalisée par Laura Terruso avec Sebastian Maniscalco, Robert De

Encouragé par sa fiancée, Sebastian invite son père Salvo, modeste coiffeur italo-américain, à faire la connaissance de sa très riche et excentrique belle-famille

durant un weekend prolongé dans leur somptueuse résidence. Ce véritable choc des cultures se transforme en un concentré édifiant et hilarant de tout ce qu'il faut éviter de faire lors d'une telle rencontre familiale...



L'ÎLE ROUGE

Sortie: 31 mai 2023 (1h57). Drame réalisée par Robin Campillo avec Nadia Tereszkiewics, Quim Gutiérrez, Charlie Vauselle

Début des années 70, sur une base de l'armée française à Madagascar, les militaires et leurs familles vivent les



QUAND TU SERAS GRAND

Sortie: 26 avril 2023 (1h32). Comédie dramatique réalisée par Andréa Bescond et Eric Métayer

Yannick est aide-soignant dans une maison de retraite. Entre pression permanente et restrictions budgétaires, il fait face aux manques de moyens avec une bonne humeur contagieuse. Mais lorsqu'on lui impose de

r le réfectoire avec une classe d'enfants, la situation se complique. Leur arrivée ainsi que celle de son animatrice. Aude, va bousculer le auotidien de tous et surtout des résidents...

La photo du mois

La citation du mois



«Beau temps en juin, abondance de grain»

Recette du mois



Pour 8-10 personnes

Ingrédients:

- 3 kg de pommes de terre "Charlotte"
- 2 kg de collet fumé (porc)
- 20 fines tranches de lard fumé
- 1 oignon
- 1 poireau
- 50 cl de crème fraîche
- 25 cl de vin blanc
- poivre (pas de sel)

Préparation: 25 min Temps de cuisson: 3 h

Bon à savoir

Il est inutile de saler, car le lard et le collet fumé apporteront le nécessaire en sel. Servir avec une salade verte.

Étape 1

Éplucher et laver les 3 kg de pommes de terre crues et les émincer en rondelles. Émincer un oignon, et un poireau.

Étape 2

Dans une grande cocotte en terre, couvrir le fond de fines tranches de lard fumé, dont on aura enlevé la couenne. Couvrir d'une bonne couche de pommes de terre émincées. Puis disposer le collet fumé coupé en tranches de 1,5 cm d'épaisseur. Couper les tranches en deux si elles sont trop grandes.

Étape 3

Parsemer la viande avec le poireau émincé, et rajouter une couche de pomme de terre pour bien remplir la terrine.

Étape 4

Couvrir l'ensemble avec les rondelles d'oignon et une dizaine de fines tranches de lard coupées en deux. Poivrer. Ne pas saler...

Étape 5

Arroser le tout avec 50 cl de crème fraîche et 25 cl de vin blanc d'Alsace (un edelzwicker fera l'affaire, à défaut on prendra un pinot blanc ou un riesling).

Couvrir et mettre au four pour 3 heures environ (1 heure à 200° puis 2 heures à 180°).

TRIBUNE



Article du groupe majoritaire

Civilités, Incivilités,

Dans les nombreux courriers papiers ou électroniques que nous recevons quotidiennement à la Mairie, au-delà des missives préfectorales, réglementaires, de gestion des ressources humaines, de diverses demandes de la population...,

nous constatons de plus en plus de doléances concernant de petites ou grandes incivilités qui empoisonnent la vie de nos concitoyens au quotidien.

En ce début d'été, il est de notre devoir de rappeler à tout un chacun que la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres...

De nombreux habitants reprochent aux élus de mettre en place des arrêtés réglementant de plus en plus d'actes quotidiens. Nous ne serions pas obligés de le faire si certain(e)s ne passaient pas autant de temps à rendre la vie de leur voisin(e) s exécrables...

En dépit de nos efforts pour maintenir un environnement harmonieux, nous constatons une augmentation de comportements irrespectueux et nuisibles. Dans cette tribune du Bulletin Municipal, nous souhaitons attirer votre attention sur cette problématique et partager les mesures que nous mettons en place pour y remédier.

Les incivilités prennent différentes formes, allant des dépôts sauvages de déchets à l'abandon de véhicules sur la voie publique, en passant par les dégradations des espaces verts et les nuisances sonores. Ces actes portent préjudice à notre cadre de vie, altèrent notre qualité de vie et nuisent à l'image de notre commune.

Face à cette situation, la municipalité de La Bresse veut rappeler que ces comportements irrespectueux peuvent être sanctionnés... Mais bien sûr, avant la sanction, il y a le civisme, la prise en considération de l'autre, et l'éducation aux valeurs qui doivent être inculquées dès le plus jeune âge. C'est en éduquant nos enfants à ces principes que nous construirons un avenir plus serein et harmonieux pour notre commune.

Rappelons que lorsque l'on est en vacances ou chez soi, il n'est pas autorisé de produire des bruits gênants au-delà de 22h. Les estivants peuvent être sanctionnés mais les propriétaires de locations aussi, s'ils ne prennent pas toutes les mesures pour prévenir ces risques sonores.

En matière de répression, nous avons renforcé notre collaboration avec les forces de l'ordre nationales, avec des renforts de gendarmerie sur les périodes de vacances hivernales et estivales. Des opérations conjointes sont menées régulièrement pour traquer les auteurs d'incivilités et les traduire en justice. Des sanctions sévères seront appliquées pour dissuader toute forme de comportement irrespectueux. Notre service de police municipale est également mieux équipé, avec la possibilité de mettre en place de contrôles de vitesses.

Comme pour la consommation d'eau, nous voulons appeler l'ensemble des consommateurs à la modération et au respect des potentiels mesures de restrictions qui pourraient intervenir au cours de l'été. Ces mesures sont à destination de TOUS... raccordés au réseau d'eau communal ou bénéficiant de ressources privatives.

Gageons que nous ne connaîtrons pas les tensions des dernières années mais sachons aussi modérer nos consommations pour éviter tout problème.

Ces mises en gardes sont bien sûr valables pour les propriétaires de piscine ou SPA, qui doivent impérativement prévenir et demander au service des eaux et assainissement le meilleur moment pour procéder au remplissage ou à la vidange.

En conclusion, la municipalité de La Bresse s'engage pleinement dans la lutte contre les incivilités. Nous ne tolérerons pas les comportements irrespectueux qui nuisent à notre cadre de vie et à notre bien vivre ensemble. Pour cette raison, la municipalité a décidé de s'engager vers la mise en place d'une vidéoprotection, permettant de retrouver plus facilement les auteurs d'infractions, mais aussi, pour son caractère dissuasif.

Ensemble, faisons preuve de civisme et préservons les valeurs qui font la richesse et la qualité de vie de notre commune.

Bel été à tous.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 mai 2023

Repenser la mobilité

De par sa forte consommation en énergie, la mobilité est un enjeu majeur dans les problématiques énergétique et climatique. Elle doit donc être reconsidérée au plus vite à tous les échelons. C'est pourquoi notre groupe s'implique activement dans tous les groupes de travail où nous pouvons être présents, au niveau communal comme intercommunal (plan climat, plan paysage, ...).

Pour répondre aux spécificités des territoires, la compétence « mobilité locale » a été transférée des régions aux communautés de communes le 1er juillet 2021. Ainsi, la CCHV a maintenant en charge la mise en œuvre d'une stratégie locale de la mobilité au travers d'un Plan de Mobilité Simplifié (Phase de diagnostic en 2023), impliquant élus, employeurs, associations, habitants, ... Ce plan peut en outre s'intégrer dans d'autres documents, tel que le PLU.

Parallèlement, une commission mobilité a été créée sur notre commune en 2021, et nous nous en félicitons. Nous regrettons toutefois qu'elle se réunisse si peu souvent : aucune réunion entre avril 2022 et le 4 mai 2023 (quatre élus présents, dont deux du groupe minoritaire).

Quelle mobilité sur notre territoire?

L'objectif est de réduire l'usage de la voiture individuelle.

Les transports en commun sont un premier levier. Sur notre commune, la navette hivernale (instaurée en 2000) et le service de transport à la demande (2013) en sont des exemples. Mais la configuration locale (habitat dispersé et peu dense) limite leur développement, et le covoiturage, bien que moins vertueux écologiquement parlant, semble ici plus adapté.

Autre levier, la mobilité douce (marche, vélo) permet de surcroit de lutter contre la sédentarité.

- Vélo:

Pour les déplacements utilitaires, il faut installer des supports à vélo à proximité des commerces et établissements de services. C'est ce qu'a proposé la commission en 2021, profitant d'un subventionnement du département. Ce projet sera enfin concrétisé courant mai.

Il convient aussi de développer les voies cyclables au centre-bourg pour garantir la sécurité des cyclistes. Une réflexion sur ce sujet est en cours sur la commune. Cependant, rien de concret n'a été prévu au niveau du giratoire en construction.

Pour une pratique de loisir, des voies vertes (ouvertes ou non à la circulation automobile) doivent être envisagées au-delà du centre-bourg, avec une vision d'interconnexion qui justifie un travail à l'échelon intercommunal. Des supports à vélos doivent également être prévus sur certains lieux d'intérêt.

Enfin, un travail de sensibilisation est nécessaire pour inciter au respect mutuel entre cyclistes et automobilistes.

- Déplacements pédestres :

Dans l'idée de ce que nous proposions en 2020, un Plan piéton a été édité en 2022, qui permet de valoriser les cheminements pédestres vers le centre-bourg. Il mérite toutefois d'être étoffé (prolongement vers le camping par exemple) et de gagner en lisibilité.

Terminons par un focus sur le lac des Corbeaux, submergé par la circulation automobile en été. Pour répondre au problème, le groupe majoritaire, en 2021, a proposé de créer un second parking automobile et de maintenir l'interdiction des vélos sur le tour du lac. Les cyclistes sont condamnés à abandonner leur vélo sur l'un des deux seuls emplacements installés à l'entrée du lac! Quant au projet de liaison pédestre proposé par les services en 2021 pour relier le lac au centre-ville, il reste pour l'instant lettre morte. Volontaristes pour un développement des circulations « douces » pour notre commune, nous avons demandé que ce point soit reconsidéré. Et de fait, lors de la commission mobilité du 4 mai dernier, certaines de nos propositions ont finalement été retenues.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »



Les chaumes et auberges

Chaque année, pour beaucoup d'entre nous, fin de l'hiver rime avec retour des chaumes! Pour le plaisir, pour une courte pause lors d'une randonnée ou pour un bon repas familial, nos auberges d'altitude sont incontournables.

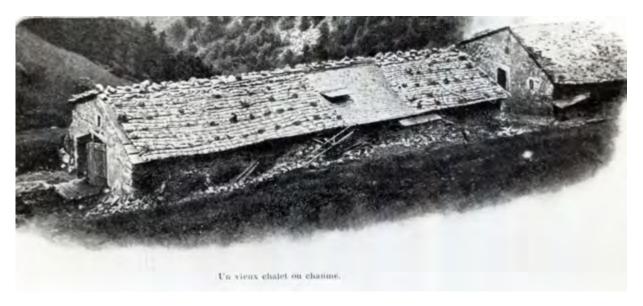
Même s'il est parfois difficile d'en profiter lorsque la saison bat son plein, nous avons la chance de pouvoir y aller quand il y a moins d'affluence!

Voici un petit dossier qui rappelle entre autre leur histoire.

Yannick Daniélou, conseiller délégué à la communication

DOSSIER





L'été venu, le marcaire monte s'installer dans la grande marcairie, où il y prépare le fromage de montagne dans une fromagerie adjacente.

Jusqu'au XVIe siècle, le massif tout entier est détenu par les Alsaciens, qui exploient depuis plusieurs siècles et sans conflit les chaumes du versant Iorrain. Mais l'unité est terminée lorsque les Ducs de Lorraine vont poser des bornes et vont mettre en place des redevances aux marcaires alsaciens. Au XVIIIe siècle, les relations entre marcaires lorrains et alsaciens se dégradent. Les chaumes et forêts de Lorraine et d'Alsace sont à nouveau séparées.





Devant la chaume de Schmarguit (alt. 1200 m.) le vieux hêtre tourmenté. La presse à fromages surplombe l'auge en granil pour le " petit lait " et la rustique baratte à beurre.



Les enjeux de la conservation des hautes chaumes sont aujourd'hui gérées par le Parc naturel régional du Ballon des Vosges.

Un bon nombre de marcairies d'altitude ont été détruites pendant la guerre de 1914-1918, et n'ont jamais été reconstruites. Dans les années 1970, le retour à la tradition de convivialité des fermes retrouvée favorise le retour des troupeaux, les « vosgiennes ». Cela permet également de reculer les friches et d'entretenir les paysages.

DOSSIER

Les (fermes) auberges font partie intégrante du paysage vosgien. C'est au XIX^e siècle que s'ouvrent les premières «auberges». Les chaumes attirent alors de nombreux voyageurs, se passionnant pour les richesses botaniques et paysagères des monts chauves des Vosges. Ils ont été accueillis par des marcaires en estive, dont la demeure devient un lieu de convivialité.



▲ Auberge de Firstmiss



▼ Auberge de Breitzhousen



Quelle est la différence entre une ferme-auberge et une auberge?

Avant tout fermes d'élevage, les fermes-auberges transforment et produisent en grande partie leurs produits sur place: beurre, yaourt, munster ou autre fromage, viande, lard, jambon fumé...

La charte de la ferme auberge (1976) définit les termes de l'appellation, notamment l'utilisation prioritaire des produits de la ferme (viandes, laitages) et le respect de la saisonnalité des menus.







La chaume de Schmargult (alt. 1200 m.) et les divers ustensiles de laiterie et de fromagerie dans la grande salle montagnarde.



Un peu de lexique...

- Le marcaire : vient de "malker", c'est-à-dire "celui qui trait les vaches" en alsacien.
- En estive : pâturage de montagne exploité en été.
- Tofailles ou roïgabrageldi : pommes de terre en lamelles cuites pendant 2 à 3 heures dans le beurre fermier avec des oignons et du lard.
- Bargkass : littéralement «fromage de la montagne», tomme de vache. Le bargkass n'a pas d'appellation d'origine contrôlée (AOC) contrairement au munster.

Le menu marcaire

À l'origine, les pommes de terre mijotaient à feu doux pendant que le marcaire surveillait son troupeau. À son retour, ces pommes de terre, qui constituaient la base du repas avec le fromage, étaient prêtes.

Aujourd'hui, le fameux repas marcaire est devenu le menu traditionnel servi dans les fermes-auberges. Il se compose d'un potage ou d'une tourte de la vallée, de viande de porc fumée accompagnée des tofailles ou roigabrageldi, de fromage (Munster ou Bargkass) et d'un dessert (fromage blanc fermier arrosé au kirsch ou tarte maison).

Vie communaleOpération montagne propre

Soleil et bonne ambiance au rendez-vous pour le nettoyage des pistes de ski le 6 mai dernier. Les membres du ski club la Bressaude, de l'ESF, de La Bresse-Hohneck Labellemontagne et du conseil jeunes étaient présents.

Cette matinée de collecte s'est terminée par un verre de l'amitié offert par Labellemontagne, ainsi que des descentes en « schlitte Mountain ».



Les amis de la Clairie

Sorties printanières

Le rythme des sorties à l'Ehpad s'est accéléré en avril. Grâce à l'accompagnement des bénévoles, les résidents sont allés admirer les chars exposés dans les rues géromoises le lundi de la fête des jonquilles.

Huit jours plus tard, ils se sont rendus au musée des racines à Cornimont où se tenait également une exposition photos de Marc Fulgoni.

Et jamais deux sans trois! Pour clôturer le mois, certains sont allés jouer au Trivial Poursuit à la médiathèque de Vagney avec qui un partenariat intercommunal est signé. Un petit tournoi amical inter-Ehpad bien sympathique!



Vie communale

Les Toujours Jeunes

170 personnes étaient réunies à Labellemontagne vendredi 21 avril pour fêter les 50 années d'existence du club des Toujours Jeunes.

Journée festive suivie par une sortie culturelle à Metz le mercredi 26 avril.

Prochaines sorties : un séjour rando dans les Alpes du 24 juin au premier juillet.



Périscolaire

Les enfants du mercredi périscolaire ont fait de jolies jardinières de fleurs pour décorer l'entrée de l'école maternelle. Merci à Julien du service espaces verts pour les plantations.

Les jardiniers en devenir ont semé dans des petits pots des graines d'aromates qu'ils ont pu installer sur un balcon,

dans un jardin ou sur le rebord de la fenêtre. Ils pourront profiter des saveurs de la ciboulette, du persil et du basilic tout l'été.

Une matinée bowling était au planning. Pour les plus petits, afin de conserver le plaisir, des gouttières anti-rigole avaient été installées, permettant ainsi de garder la boule sur la piste. Une rampe était à disposition sur laquelle l'enfant pose la boule (à sa hauteur) pour aider le lancer, il suffisait ensuite de bien le placer et de la laisser glisser ...et STRIKE.

Merci à Unal qui a offert une barre chocolatée aux enfants pour les récompenser.



Vie communale



On se bouge chez les P'tits Amis de Oui-Oui!

Cette année, afin d'apporter une nouvelle dynamique à la structure, le multi-accueil a fait intervenir Pauline, stagiaire éducateur sportif, pour encadrer les petits dans la pratique de différentes activités sportives. Ces interventions, organisées par Jérôme et planifiées par Fanny, sont mises en place dans le cadre d'une formation proposée par le CREPS et coordonnée par madame Balland. Grâce à ces actions, qui sont une véritable plus-value éducative, les enfants ont pu se défouler avec des parcours de motricité originaux mais également en pratiquant la gymnastique, le yoga, l'escalade ou le vélo, le tout en profitant de l'extérieur et des infrastructures locales mises à disposition par la municipalité. L'entraînement sera donc complet pour les prochains rendez-vous sportifs que sont les Foulées bressaudes le 15 juillet et la Trace vosgienne le 30 juillet auxquels les P'tits Amis de Oui-Oui répondent toujours présents!

La Tourterelle

« La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand. Laissez-le rayonner, laissez-le faire » (Victor Hugo)

À l'école maternelle publique de la Tourterelle, les enfants ont suivi les conseils de Victor Hugo en ouvrant grand les livres de la médiathèque de Vagney qu'ils ont eu la chance de découvrir vendredi 5 mai. Après un temps de découverte libre confortablement installés, ils ont pu écouter des histoires sur le thème de l'écologie. Une occasion d'éclairer les enfants sur l'importance du tri et du respect de la nature.

Cette découverte des livres se fait également tous les jours à l'école et les élèves ont la chance désormais de pouvoir écouter des histoires autrement, à travers un kamishibai, sorte de petit théâtre ambulant d'origine japonaise où les illustrations défilent devant les spectateurs. Celui-ci a été offert par la mairie.



Vie communale

Groupe scolaire Saint-Laurent

Saint Laurent en visite à la ferme

Jeudi 13 avril, les enfants de la maternelle et les CP de l'école Saint Laurent sont allés voir les animaux du GAEC d'entre les Gouttes. Il y avait eu plusieurs naissances : des agneaux, des lapins... Les élèves ont appris qu'il y avait plus de 300 moutons et ont eu la chance de pouvoir porter les agneaux, les caresser et de leur donner le biberon.

Pour clôturer la visite, Lucie et Jean-Yves avaient préparé une surprise. Une chasse aux oeufs dans la ferme!



Collège

L'association Régionale pour la Promotion de l'emploi industriel dans le Grand Est et L'IUMM Lorraine a invité notre collège St Laurent de la Bresse à participer au challenge Robot'Est.

Six élèves de troisième ont eu la chance de participer à ce concours et de construire un robot à partir d'un kit " École Robot".

Jeudi 4 mai la cérémonie à l'IUMM Lorraine a récompensé le meilleur robot. Le premier prix a été décerné au collège Christian Poncelet de Remiremont.

Les élèves de Saint Laurent ont découvert la programmation et le robot quadrupède "Taïs" appelé la Pangée (Pangea), rappelant la formation géologique à l'origine des cinq continents connus. Ce concours a pour but de réunir des jeunes de différents établissements scolaires au moyen d'un langage universel, les mathématiques.

Tous les 6e ont participé à «La course aux nombres » organisée par un regroupement de onze académies, qui permet de valoriser les activités mentales.



La Bressaude

Le mot du président

Hommage et Remerciements à Marcel Claudon, une grande figure bien connue du ski de fond Bressaud, formateur exemplaire après avoir été un skieur émérite, qui est décédé en ce mois d'avril après une longue vie bien remplie par deux activités professionnelles et le bénévolat au service des jeunes bressauds.

De nombreuses photos sont à retrouver sur la page facebook du ski club.

Le mois d'avril voit la reprise de plusieurs activités sportives en extérieur : athlétisme, courses nature, pétanque, moto, VTT, Tir Sportif notamment.

Et après l'enduro sprint, fin avril, qui a été un succès avec plus de 300 pilotes engagés dont 53 Suisses venus disputer à La Bresse leur championnat national, ce sont les autres manifestations sportives annuelles qui ont été préparées début mai : Trial moto, Trail des chamois, Foulées Bressaudes, gala de Gymnastique, Tournoi de basket, Nordic trail, etc...

L'arrivée dès le 15 mai pour 8 semaines d'un jeune stagiaire étudiant en management du sport, souhaitant parfaire ses connaissances et acquérir de l'expérience dans l'évènementiel sportif, sera une aide précieuse pour les sections concernées.

Bonnes performances pour nos jeunes de l'école de tir sportif à l'Eurostand de Volmerange, pour nos athlètes au championnat des Vosges d'athlétisme avec 2 titres, de nos pilotes moto au trial de Barbey-Seroux et à l'enduro sprint de La Bresse, de nos joueurs de boules avec 10 concours et championnats sur le seul mois d'avril.

Félicitations aux licenciées et licenciés qui auront participé à 24 compétitions et matchs se classant 47 fois dans les 3 premiers.

Sport

La Bressaude



Ski club

Marcel s'en est allé à l'aube de ses 89 ans qu'il aurait dû fêter le mardi 11 avril.

Tout au long de sa vie, il a été très investi dans la vie du ski-club, du foyer de ski et du ski nordique en général.

- Un titre de vice-champion de France en fond en 1958 à Barèges dans les Pyrénées
- Pisteur aux J.O. de Grenoble en 1968
- Entraineur au foyer de ski de fond entre 1964 et 1989
- Chef de piste sur les Coupes du Monde de Ski de Fond organisées à La Bresse en 1981, 1982 et 1986
- Traceur des pistes de compétitions nordiques du Massif des Vosges (sous l'égide de Jeunesse et Sports)
- Moniteur ESF Ski Nordigue (médaille n° 30)

A son actif, la création de l'APSF, première association à gérer le ski de fond à La Bresse avec entre autres, Gervais Poirot et Marcel Didierlaurent.

« Merci à toi Marcel pour tout ce que tu as fait pour le ski et pour les valeurs que tu as transmises aux jeunes générations. » Odile pour le Ski Club La Bressaude.



État-civil

Avril 2023

Naissances

Basile, né le 11 avril, de Pierre-Jean Poirot et de Daphnée Dierstein

Gaïa, née le 13 avril, de Nicolas Ammoun et de Léa Godet

Rafaël, né le 16 avril, de Guillaume de Nardin et de Hélène Mengin

Aloïs et Mathis nés le 21 avril, de Vincent Munsch et de Romane Bruand

Alois, né le 26 avril, de Thomas Poirot et de Elodie Mougel

Mariage

Le 1er avril, **Fabrice Viry** et **Esther Yung** domiciliés à la Bresse

Décès

Anne-Marie Hans, âgée de 95 ans, domiciliée 13 rue de la Résistance, décédée le 8 avril à Cornimont, épouse de Gilbert Crouvezier

Marcel Claudon, âgé de 88 ans, domicilié 38 rue des Champions, décédé le 10 avril à Remiremont, époux de Jacqueline Aubert

Roger Pochet, âgé de 98 ans, domicilié 13 rampe de Bellevue, décédé le 15 avril à Châtel-sur-Moselle, veuf de Violette Valle

Odile de Hatten, âgée de 79 ans, domiciliée 1 rue du Bruleux, décédée le 19 avril à Remiremont, veuve de André Mansuy

Rose-Marie Grosso, âgée de 84 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 20 avril à Remiremont

Jean-Claude Courtois, âgé de 67 ans, domicilié 19 rue de la Résistance, décédé le 23 avril à Épinal, époux de Carole Laporte

Odette Martin, âgée de 76 ans, domiciliée 34 rue de la Clairie, décédée le 30 avril à la Bresse, épouse de Michel Huguel

René Perrin, âgé de 86 ans, domicilié 6 rue de Verdun, décédé le 28 avril 2023 à Gérardmer, veuf de Michelle Mangel

Services communaux

Mairie: 0329254021

Du lundi au vendredi: 9h-12h15 et 14h-17h. Samedi: 9h-12h Service Population uniquement e-mail: info@labressse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints: 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux:

0329255389 - 7 route de Niachamp Du lundi au vendredi: 9h-12h et 14h-17h Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du patrimoine: 0329255389

Du lundi au vendredi: 9 h-12 h et sur rendezvous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

0329255925 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

0688155642 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité :

0329255400

Du lundi au vendredi : 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 0329625421

24 rue de la 3^e DIA. 88310 Cornimont Du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

En dehors des heures d'ouverture. pour toute urgence:

Service des eaux: 0608235653 Bâtiments communaux: 0607965126



Maryvonne Crouvezier - Maire _

Appel d'urgence européen

unique: 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Permanences des élus

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM ____

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ___

Gendarmerie: 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés): 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 0329255308 Lundi, mardi, jeudi et vendredi Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 0329253535 Mercredi et jeudi

Dr Lerov

2 rue Joseph Remy - 0329254087 Lundi, mardi, mercredi et vendredi Fermé le jeudi

Dr Travkine

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35 Lundi, mardi et vendredi Les samedis matins uniquement les urgences

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 0329254009 9h-12h et 14h30-18h30 Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de Services au Public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie Antenne de Saulxures-sur-Moselotte Tél.: 03 29 24 96 46

ADMR Permanence téléphonique :

0329256260

Adavie: 0329352306

La Poste

Horaires:

Fermeture les lundis Du mardi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h30

Reçoit sur rendez-vous

Reçoit sur rendez-vous

Jeudi de 10h à 11h

Samedi: 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 0329256396 0607829235

Lundi au samedi 8 h 30 à 9 h 30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 0329254113 Du lundi au vendredi: 8 h 30-12 h 30

et 14h-19h30

Le samedi 8 h 30-12 h 30 et 14 h-19 h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis: 0329254028 ou 0676473395

Transmosel SARL: 0329256060

Nuit (20h à 8h).

dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires d'été des déchèteries

du 1^{er} mars au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges Tél.: 0329272904

Déchèterie de Niachamp: 06 70 50 42 78

	Niachamp à La Bresse			
Jour	Matin	Après-midi		
Lundi		14 h - 18 h		
Mardi	8 h 30 - 12 h			
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h		
Jeudi				
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h		
Samedi	8h30 - 12h	14 h - 18 h		

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi	
Lundi	8 h 30 - 12 h		
Mardi		14 h - 18 h	
Mercredi		14 h - 18 h	
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h	
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h	

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

To route de Gérardmer - 88120 Le Synd Tél. : 03 29 62 28 87

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines ______ Reçoit sur rendez-vous

AGENDA







10 et 11 juin

Représentation théâtrale Le liseur du 6h27

Salle cinéma grand écran > 20 h 30 et 15 h

Infos : Jérémie Claudel - 07 86 75 04 32 groupetheatralabresse@laposte.net Réservation : Maison de La Presse

03 29 25 41 49



11 juin

Vide grenier

Halle patinoire > de 6h à 18h

Infos: M.L.C. - mlclabresse@wanadoo.fr

Tél.: 03 29 25 60 09

15 juin

20h04, de l'idée sans détour

Maison de La Bresse > 20h04

Infos : Mairie - Service communication Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr

www.labresse.fr

17 juin

Course d'orientation départementale

Les Bas Vieux > de 14h à 18h

Infos: HVO - Yves Dodin - ydodin@wanadoo.fr

18 juin

Cérémonie du Hohneck

Hohneck > 15h

Infos : Le Souvenir Français - Michel Lemaire mike.lemr54@gmail.com

18 juin

Cérémonie patriotique Appel du Général de Gaulle

Monument aux Morts > de 10 h 30

Infos : Mairie - Service animations Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr

www.labresse.fr

21 iuin

Fête de la musique

Centre ville > de 19 h à 23 h

Infos : Mairie - Service animations Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr

www.labresse.fr

25 juin

Retro Loisirs Ligne Bleue

Halle patinoire > de 9h à 12h

Infos: Remy Alain - Tél.: 0329255736

remyalain1958@gmail.com

Tous les mardis

Concours de pétanque en doublettes (ouvert à tous)

À côté du gymnase > 14h

Infos: Luc Holveck - Tél.: 0622752263

holveck.luc@bbox.fr

1er juillet

Gala de fin d'année de gym

Gymnase > de 14h à 24h

Infos: Stéphanie Perrin - Tél.: 07 82 67 46 93

1er juillet

Festival de Scrabble

Halle des congrès > de 9 h 30 à 24 h

Infos: Didier Coppens - dico320@gmail.com

2 iuillet

Kermesse de l'école Saint-Laurent

À côté du gymnase > de 9h à 19h

Infos: Isabelle Cochonet - Tél.: 0329254161

compta@labresse-stlaurent.fr

Tous les mercredis

Marché d'été

Place du Champtel > de 17 h à 21 h

Infos: Mairie - Service animations Tél.: 03 29 25 40 21- info@labresse.fr

www.labresse.fr

9 juillet

Nordic'Trail

Halle des congrès > de 9 h à 16 h

Infos : Odile Munsch odile.munsch.sclb@orange.fr

du 10 juillet au 31 août

Olivier Claudon

Maison de La Bresse > de 10h à 12h - de 14h à 18h

Infos : Mairie - Service communication Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95

www.labresse.fr

13 juillet

Bal du 13 juillet

Place du Champtel >

Infos : Mairie - Service animations Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr

www.labresse.fr

15 juillet

Les Foulées Bressaudes

Halle des congrès - Centre ville > de 19 h à 22 h

uc 1711 u 2211

Infos: Christian Poirot - Tél.: 06 49 07 68 39

16 juillet

Rando pour tous

Espace Gervais Poirot à la Ténine > départ 9 h

Infos: Club Vosgien

clubvosgien.labresse88@yahoo.fr

22 juillet

Montée impossible

Site du Col de Grosse Pierre > samedi à partir de 18 h à 22 h dimanche de 9 h à 22 h

Infos : Antoine Damien - Tél. : 06 15 59 81 37 damienantoine2@aol.fr - www.labressaude.fr

22 juillet

Buvette Tour de France Music Live Events

Parking Lac de Lispach > de 10h à 17h

Infos: Music Live Events - Chantal Poirot

musicliveevents@yahoo.fr Tél.: 0632506976

Culture

Loisirs

